



„Es gibt keine einfache Lösung“

Konferenz der „Sacred Heart University“ in der Handelskammer zur Eurokrise. Seite 72

Ein Gebäude wie ein Diamant

Die Banque de Luxembourg eröffnet ihre neue Geschäftsstelle neben ihrem Hauptsitz. Seite 74



LE COMMENTAIRE

Larme de dinosaure

PAR LÉONARD BOVY

Rien ni personne n'est immortel. Penser le contraire serait faire preuve d'une extrême naïveté. Pourtant il est des mythes à ce point associés à l'Histoire du monde qu'on pourrait les imaginer indestructibles. Ce n'est bien entendu pas le cas et quelques-uns sont d'ailleurs déjà tombés de leur piédestal, à l'image de General Motors, avant de se remettre d'aplomb grâce à la fameuse protection offerte par le «Chapter 11» de la loi américaine sur les faillites. Parlant de mythe, Eastman Kodak cependant peut ne pas inspirer grand-chose aux enfants de la révolution numérique qui savent à peine que dans un temps finalement pas si lointain le photographe devait encore insérer un rouleau de pellicule dans son appareil et que le développement dudit rouleau était un passage obligé avant de découvrir des photos éventuellement floues. Et ceux qui ont connu le Kodak Instamatic et son système de «flash-cube», ils font aujourd'hui presque figure de dinosaure. Inutile de remonter plus avant pour ne froisser personne. Pour beaucoup néanmoins, l'éventuelle disparition de Kodak, même si la firme n'est plus ce qu'elle était, n'irait pas sans un petit pincement de cœur.

Epuramat erhält Auftrag in Österreich

Luxemburg. Epuramat hat einen Auftrag zur Erweiterung einer industriellen Kläranlage in Österreich erhalten, betont das Luxemburger Unternehmen in einer Mitteilung. Die ExSep-Technologie wird in die bestehende Kläranlage eines Molkerei- und Fleischprodukte herstellenden Betriebes integriert und dessen Kapazität gemäß der aktuellen Belastung erhöht. Die Projektrealisierung wird im Frühjahr 2012 erfolgen. Epuramat ist auf energieeffiziente Wasser- und Abwasserbehandlungssysteme spezialisiert. „Wir haben uns nach eingehenden Tests verschiedener Systeme und ausgiebiger Marktrecherche für die Epuramat-Technologie entschieden, da der ExSep die beste Leistung erzielte und problemlos in die bestehende Anlage integriert werden kann“, sagt Günther Schorrer, Geschäftsführer des Auftragnehmers WSA - Waste Service. Als privates Abfallentsorgungsunternehmen ist WSA in besonderem Maße an einer kosteneffizienten und rasch realisierbaren Lösung zur Abwasserbehandlung interessiert. (C.)

Eastman Kodak, au bord du gouffre, tente de sauver les meubles

La photo est floue

Réorganisation, vente de brevets, action en justice: le groupe s'active tous azimuts

PAR LÉONARD BOVY

Tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir. C'est ce que doivent se dire les dirigeants d'Eastman Kodak. Véritable mythe industriel plus que centenaire, l'entreprise vit en effet des heures douloureuses voire ses dernières, et risque de devoir, dans les semaines à venir, se soumettre à la loi américaine sur les faillites. Aux abois, les dirigeants de Kodak tentent par tous les moyens de dégager des liquidités pour prolonger l'agonie.

Eastman Kodak glisse inexorablement vers le fond du gouffre depuis des années maintenant et se retrouve au bord de la faillite. La presse américaine et la rumeur veulent que l'entreprise fondée en 1880 par George Eastman (le nom Kodak naît un peu plus tard, en 1888) se place très prochainement sous la protection de la loi américaine sur les faillites (et le fameux «Chapter 11» qui permet de se restructurer à l'abri des créanciers), avec l'espoir d'en sortir. Le groupe américain n'a plus dégagé le moindre profit depuis 2008.

L'évolution du cours boursier de l'action Eastman Kodak illustre à merveille l'histoire du krach annoncé: en 2004, le titre valait encore plus de 35 dollars l'unité; de 29 dollars en 2007, sa cotation est ensuite tombée à 5,5 dollars en janvier 2011 pour s'écraser à moins de 0,60 dollar hier. En moins de sept ans, l'entreprise américaine a vu sa capitalisation boursière passer de 30 milliards de dollars (en 2004) à moins de 180 millions aujourd'hui. Une vraie bérézina!

Pour sauver ce qui peut l'être encore, les dirigeants d'Eastman Kodak se sont engagés dans une



Kodak, qui a raté le virage numérique, a entamé, non sans mal, sa transformation. (PHOTO: AP)

course contre la montre pour trouver les liquidités qui leur font défaut pour assurer la survie au jour le jour de ce mythe industriel américain, et discuteraient d'une recapitalisation avec Citigroup

En outre, à défaut d'avoir pu conclure un accord à l'amiable, Kodak a intenté une action en justice à l'encontre d'Apple et de HTC (fabricant taiwanais de téléphones portables), les accusant d'avoir violé certains de ses brevets sur la transmission électronique d'images. Las, alors que Kodak espérait tirer rapidement environ un milliard de dollars de cette action, le juge a décidé de reporter la décision au mois de septembre 2012. Et septembre, c'est loin pour une entreprise aux abois.

Autre mesure déployée par la firme de Rochester, la vente de brevets. Plus de mille de ses brevets relatifs à l'image numérique

sont ainsi offerts aux plus offrants, soit quelque 10 % de ses «bijoux de famille»: les experts estiment en effet que la fin est proche lorsqu'une entreprise brade sa propriété intellectuelle. En outre, en vendant ses brevets, Kodak se prive de la rente annuelle qu'ils génèrent (environ deux milliards entre 2008 et 2010 selon les estimations). Le groupe américain espère retirer quelque trois milliards de cette vente mais l'estimation semble optimiste, chacun sachant que le vendeur n'est guère en position de négocier et de se montrer trop exigeant. Les acheteurs potentiels risquent de profiter de la situation!

Réorganisation en cours

Preuve cependant que les responsables du groupe américain n'ont pas perdu tout espoir, ils ont procédé avec effet au 1^{er} janvier à une simplification de l'organisation de

la société en regroupant les activités dans deux divisions (au lieu de trois), l'une pour le grand public et l'autre pour les professionnels. «Au moment où nous achevons la transformation de Kodak en entreprise numérique, nos marchés futurs seront très différents de ceux du passé, et nous devons nous organiser pour accompagner cette évolution», affirme le président et directeur général du groupe, Antonio Perez, cité dans un communiqué diffusé cette semaine.

Tous les malheurs de Kodak viennent du virage raté vers le numérique, le spécialiste de la photo argentique s'étant accroché jusqu'au bout à ses acquis désormais obsolètes. Résultat, aujourd'hui Kodak n'est qu'un acteur mineur du numérique avec des produits limités et une modeste part de 9 % du marché et moins de 3 % pour le seul domaine des imprimantes à jet d'encre.

Kritik am Umgang mit Anleger-Interessen

Luxemburger Behörden sollen Madoff-Geschädigte im Stich lassen

Luxemburg. Der Finanzplatz Luxemburg ist ausländischen Medien immer mal wieder ein Dorn im Auge. Diesmal ist es ein Artikel der „Wirtschaftswoche“, der die Behandlung der Rechte von Fonds-Anlegern scharf kritisiert. Das Magazin wirft demnach der Aufsichtsbehörde CSSF und den Gerichten vor, dass ausländische Investoren „Probleme haben, ihr Recht zu bekommen, wenn etwas schief läuft“. Hintergrund des Artikels mit dem Titel „Investoren in der Mausefalle“ ist der Umgang mit der Madoff-Affäre. Der Milliarden-Betrüger hatte vor drei Jahren weltweit Anleger um ihr Geld geprellt. Auch Investoren in

Europa haben über Luxemburger Madoff-Fonds Geld verloren. Die Prozesse über Schadenersatz sind nach wie vor anhängig.

In dem Artikel wird der Luxemburger Justiz vorgeworfen, sie wäre dem Anlegersturm nicht gewachsen. Auch die CSSF bekommt ihr Fett weg: sie habe die Depotbanken erst nach dem Verschwinden der Fondsgelder des US-Finanzbetrügers aufgefordert, ihre Unterverwahrer strenger zu kontrollieren. Die Depotbanken sind für die Verwahrung der Gelder und Wertpapiere in einem Fonds verantwortlich. Ein Teil der Aufgaben kann an Dritte ausgelagert werden. Dann müssen sich die

Depotbanken auf lokale Wertpapierverwahrer vor Ort verlassen.

Die Finanzaufsichtsbehörde verweist in einer Stellungnahme auf ihre im Madoff-Fall gemachten Verlautbarungen. Demnach ist die Gesetzgebung eindeutig. Sie beruht auf den entsprechenden EU-Direktiven, die Luxemburg in vollem Umfang umgesetzt hat. Damit kann eine Depotbank ihre Verantwortung nicht an Dritte übertragen, was die Berufung eines Unterverwahrers einschließt. Über die Dauer von Prozessen lässt sich streiten. Die Gerichte müssen klären, ob die Depotbanken ihre Arbeit ordentlich gemacht haben oder nicht. Die Verfahren sind

kompliziert und daher - vor allem aus Sicht der Anleger - oft langwierig. In einem modernen Rechtsstaat habe jede Partei das Recht, ihre Position zu vertreten, so ein Experte.

Die Luxemburger Fondsvereinigung Alfi verweist ebenfalls auf die eindeutige Rechtslage sowie auf die in Ausarbeitung befindliche neue europäische Fondsrichtlinie „Ucits V“. Darin soll die Funktion der Depotbank noch genauer geregelt und mehr Klarheit über die Sorgfaltspflichten geschaffen werden. Dabei soll das Prinzip gelten, dass nicht der Geschädigte Beweise für Fehler des Verwahrers liefern muss. (aho)